

**Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 12 décembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 05/12/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2024-064 Subvention voyage scolaire juin 2024

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'école Sainte Anne en date du 4 juillet 2024 concernant un voyage scolaire :

- Séjour du 13 juin à Guérande et le Croisic.

Pour financer le projet, l'équipe enseignante demande une subvention pour le transport pour un montant de 1.020€.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention demandée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Cécile SAUVETRE



LARGEASSE, le 12 décembre 2024
Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

